

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
FRANÇAISE DE SHANGHAI**

Association de Droit Français loi de 1901
Domicilié 350 Gao Guang Lu - Qing Pu Qu –
201702 Shanghai, PR CHINA

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 MARS 2015

L'assemblée de l'association des parents d'élèves de l'Ecole Française de Shanghai s'est réunie dans les locaux du campus de Qingpu le 19 mars 2015 à 18 heures 00.

Lors de l'entrée en séance, la feuille de présence a été signée et les formulaires de procuration vérifiés.

Plus du tiers des parents sont présents ou représentés. Le quorum (sur 925 familles adhérentes, 490 familles étaient présentes ou représentées) ainsi atteint, l'assemblée a pu **valablement délibérer**.

Il a été présenté les questions figurant à l'ordre du jour et répondu aux questions posées par les membres du Comité de Gestion et l'équipe de Direction.

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mars 2014,
- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2014 tels qu'arrêtés par le Comité de Gestion et certifiés par le commissaire aux comptes,
- Présentation et approbation de la reconduction du Dispositif GAIN pour l'année scolaire 2015/2016
- Approbation du budget 2015
- Renouvellement et élection de membres du Comité de Gestion.

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE :

- Présentation et approbation de la création d'un « comité stratégique »

Campus de Qingpu

350 Gaoguang road
201702 Shanghai
高光路 350 号
邮编：201702

Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

Campus de Pudong

1555 Jufeng road
201208 Shanghai
上海市浦东新区巨峰路 1555 号
邮编：201208

Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6576

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1^{ère} Résolution

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 6 mars 2014

L'Assemblée Générale décide d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 6 mars 2014, tel qu'il vient de lui être présenté.

2^{ème} Résolution

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Après avoir pris connaissance (i) du rapport moral du Président, (ii) du rapport du Comité de Gestion sur sa gestion au cours de l'année 2014 et pris note des informations données par le Chef d'Etablissement, l'assemblée générale décide :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,

Le surplus apparaissant dans ces comptes, qui s'élève à 1, 255,775.72 RMB, est affecté statutairement au poste report à nouveau. Par conséquent au 31 décembre 2014 les capitaux propres s'élèvent à 89, 706,314.99 RMB,

- de donner quitus de leur gestion aux membres du Comité de Gestion pour l'année 2014.

3^{ème} Résolution

PROPOSITION DE MAINTIEN DU DISPOSITIF GAIN POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Après avoir pris connaissance de la présentation du Chef d'Etablissement et du comité de gestion sur la mise en place d'un dispositif GAIN à titre expérimental pendant l'année scolaire 2014/2015, l'assemblée générale décide d'approuver le maintien du dispositif GAIN. Pour une année scolaire et de revenir vers les parents avec plus d'information en cours d'année.

4^{ème} Résolution

APPROBATION DU BUDGET 2015

Après avoir pris connaissance (i) du rapport moral du Président, (ii) du rapport du Comité de Gestion, (iii) des explications communiquées par le Trésorier et (iv) des observations du Chef d'Etablissement, l'assemblée générale décide d'approuver le budget 2015 (recettes, dépenses, bilan et financement) tel qu'il lui a été présenté.

5ème Résolution

RENOUVELLEMENT DE MEMBRES ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DE GESTION

Suite au vote, l'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de

- Mme Irène Thalamy

Et de donner mandat à

- Mme Camille Garnier
- M. Philippe Snel
- M. Bernard Pora

en qualité de membres du Comité de Gestion pour une durée de deux (2) ans expirant à l'issue de l'AGO devant approuver les comptes de l'exercice 2017.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PROPOSITION DE CREATION D'UN « COMITE STRATEGIQUE »

6ème Résolution

MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

L'assemblée Générale Extraordinaire, se réunissant aux conditions de quorum et votant à la majorité requise propose de modifier les Statuts de l'Association et d'insérer un article 29 nouveau au Chapitre VI- Compétences Particulières des statuts de l'Association rédigé comme suit :

ARTICLE 29- COMITE STRATEGIQUE

Un Comité Stratégique est constitué qui dialoguera avec le Comité de Gestion.

29.1 Désignation

Les membres du Comité Stratégique sont désignés par un vote du Comité de Gestion mais ratifiés par l'Assemblée Générale Ordinaire parmi :

- Des personnalités ayant des compétences financières/audit
- Des personnalités du monde Economique/de la Communauté francophone
- Des personnalités choisies parmi les entreprises dont des enfants sont scolarisés au Lycée Français de Shanghai.

Campus de Qingpu

350 Gaoguang road
201702 Shanghai
高光路 350 号
邮编 : 201702

Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

Campus de Pudong

1555 Jufeng road
201208 Shanghai
上海市浦东新区巨峰路 1555 号
邮编 : 201208

Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6576

Pour être éligibles, les candidats, qui n'ont pas besoin d'être Membres Actifs, doivent respecter les conditions suivantes :

- Ne pas faire partie du personnel et corps professoral du Lycée, ne pas être salarié ou fournisseur régulier du Lycée,
- Ne pas être conjoint d'un enseignant ou de toute autre personne exerçant des activités rémunérées et/ou régulières au Lycée,
- Ne pas être délégué de Parents d'Elèves,

29.2 Durée du mandat d'un membre du Comité Stratégique

Les membres du Comité Stratégique sont élus pour trois ans.

La qualité de membre du Comité Stratégique se perd :

- par la démission,
- par le non-paiement des frais de scolarité de l'entreprise employant, le cas échéant, le Membre,
- par la révocation par le Comité de Gestion,
- par exclusion.

Le Comité Stratégique peut, en effet, décider d'exclure un des membres qui n'aurait pas assisté aux réunions plus de trois fois consécutives.

29.3 Composition du Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est composé de 4 à 6 membres qui disposent d'une voix consultative et se répartissent les fonctions suivantes :

- La Présidence,
- La Vice-présidence,

29.4 Missions du Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est bénévole. Il ne peut, en aucun cas, percevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa mission.

Le Comité Stratégique est mandaté, pour l'accomplissement de sa mission, par le Comité de Gestion.

Dans le cadre de son mandat, le Comité Stratégique a pour mission de rendre un avis sur des Points faisant l'objet d'un ordre du jour (éventuellement accompagné de toute documentation ou support nécessaire) sur les sujets suivants :

- Axes directeurs (grandes orientations) et Budget
- Politique d'investissements
- Perspectives
- Sujets de crise
- Exclusion : sujets pédagogiques, gestion opérationnelle quotidienne (administratif, recrutements ...)

29.5 Délibérations du Comité Stratégique

Le Comité Stratégique se réunira au moins trimestriellement et chaque fois que nécessaire en présence de :

- des Parents élus du Comité de Gestion
- du Chef d'Etablissement
- du COO et
- des autres personnels de direction ou du consulat sur invitation en fonction des sujets.

Il ne peut valablement rendre un avis que si la moitié au moins des membres sont présents ou représentés.

Chaque membre du Comité Stratégique ne peut être titulaire que d'une seule procuration.

Le Comité Stratégique rend des avis consultatifs et peut poser des questions au Comité de Gestion.

Cette résolution mise aux voix a été rejetée.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Campus de Qingpu

350 Gaoguang road
201702 Shanghai
高光路 350 号
邮编 : 201702

Tel: (86 21) 3976 0555 | Fax: (86 21) 3976 0577

Campus de Pudong

1555 Jufeng road
201208 Shanghai
上海市浦东新区巨峰路 1555 号
邮编 : 201208

Tel: (86 21) 6897 6589 | Fax: (86 21) 6897 6576